

tricité. Ceci a obligé plusieurs industries à quitter St. Catharines et la région de Niagara.

Si le gouvernement se préoccupait réellement de la question, il pourrait améliorer la situation de trois façons. Tout d'abord, si l'attitude du ministère de l'Expansion économique régionale et de celui de l'Industrie et du Commerce était plus réaliste, leurs fonctionnaires pourraient comprendre plus aisément pourquoi nous perdons ces industries. Ces ministères doivent fournir les subventions et les stimulants qui pourraient retenir ces industries dans la région et les rendre plus prospères. Deuxièmement, je propose que le ministère des Transports, par l'intermédiaire de l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent, entreprenne immédiatement la construction d'un nouveau canal Welland puisqu'on a procédé à l'expropriation et à l'achat des terrains il y a quatre ou cinq ans. Les terrains sont là, on ne fait rien; c'est une perte. Auparavant, c'était de bonnes terres cultivables.

• (1510)

La construction du canal aurait un double effet sur la ville de St. Catharines et la région de Niagara. D'abord, ce genre de projet nécessiterait probablement beaucoup de main-d'œuvre et compenserait un peu le lamentable échec du gouvernement dans la lutte contre le chômage. Deuxièmement, bien que St. Catharines se trouve au centre d'un rayon d'environ 500 milles de marchés de plus de 100 millions d'habitants, ces marchés ont été fermés à cause du manque de routes et d'installations ferroviaires adéquates. S'il y avait un nouveau canal doté d'écluses, moins nombreuses mais plus grandes et situées en eau plus profonde, ainsi que de meilleures installations portuaires une grande partie du problème serait déjà réglée.

Il y a un troisième moyen qui, je crois, permettrait de régler cette question de croissance non seulement pour St. Catharines, mais pour le Canada en général; en effet, le gouvernement devrait combattre de façon réaliste le programme DISC des États-Unis en encourageant au Canada le développement de l'industrie secondaires de fabrications. Je propose un programme canadien honnête consistant en contingents raisonnables, destiné à empêcher l'exploitation des ressources—je crois que c'est clair. Cette triple approche nous permettrait, j'en suis convaincu, de régler, en grande partie, le problème que pose la croissance insuffisante de la région de Niagara et de St. Catharines et de tout le Canada.

Le très honorable représentant de Prince-Albert (M. Diefenbaker) a décrit au moyen de termes, si vous me permettez l'expression, monsieur l'Orateur, assez suggestifs l'entretien mouvementé entre le ministre de la Justice (M. Lang) et l'honorable représentant de York-Sud (M. Lewis). Je ne ferai pas d'autres commentaires si ce n'est pour dire que lorsque j'ai entendu parler de cet incident, j'ai été pris de lyrisme:

Deux hommes politiques seuls dans une pièce,  
Rêvaient du pouvoir qu'ils aimeraient détenir;  
Mais ils ont discuté toute la nuit  
Pour savoir qui avait le droit de faire ceci ou cela.

Le même très honorable député de Prince-Albert et l'honorable député de St. Paul's (M. Atkey) ont également évoqué le culte que le premier ministre (M. Trudeau) voue depuis quelque temps à son pouvoir constitutionnel de dissoudre la Chambre. Je décrirai cela d'un seul mot: «fadaïse». La théorie n'a pas un atome de vérité, et je n'en félicite pas le premier ministre.

Lorsque, député frais émoulu, je suis venu siéger à la Chambre, je pensais que ma tâche était fort simple et

L'Adresse—M. D. J. MacDonald

directe, à savoir faire le maximum pour de bonnes mesures législatives, non seulement en faveur des gens de St. Catharines mais de chaque citoyen de notre cher pays. Mes espoirs se sont vite évanouis lorsque j'ai entendu le premier ministre le 8 janvier. Il m'a fait songer à cet homme qui était agnostique jusqu'à ce qu'il se rendit compte qu'il était Dieu. Ensuite, comme d'autres députés de l'opposition, j'ai été sujet à la rancune, la calomnie, les sarcasmes et les attaques personnelles. Il se trouve que je suis fier d'être Canadien, et, en toute humilité, j'estime être un bon Canadien. Permettez-moi de rappeler Iago au premier ministre:

Qui me vole ma bourse, ne vole pas grand chose. C'est à la fois quelque chose et ce n'est rien. C'était à moi et c'est à lui. Inutile de pleurer. Mais celui qui me dérobe mon bon nom, me prive de ce qui ne saurait l'enrichir mais qui vraiment m'appauvrit.

Ensuite l'honorable député de York-Sud a fait une allocution, à la suite de quoi je suis rentré dans mon bureau ne sachant s'il fallait pleurer ou rire. Alors que j'y étais assis silencieux je me suis souvenu d'un vieux poème que j'aimerais soumettre maintenant au premier ministre et à l'honorable député de York-Sud:

C'est pour commander que Dieu donne à l'homme de semblables moments.

De grands esprits, une foi sincère, des cœurs confiants et des mains promptes;

Des hommes que la soif du pouvoir ne peut vaincre,

Des hommes que les butins du pouvoir ne peuvent acheter,

Des hommes qui ont des opinions et une volonté,

Des hommes qui ont l'honneur,

Des hommes qui ne mentiront pas,

Des hommes qui peuvent affronter un démagogue et combattre ses flatteries trompeuses sans sourciller;

De grands hommes qui se dressent fiers au-dessus de la grisaille des affaires publiques et dans l'intimité.

Pendant quelque temps la cohue avec ses croyances usées,

Ses grandes professions et ses mesquineries se mêle à la lutte commune.

Alors la liberté pleure,

Les puissants régissent le pays,

Et la justice en attente sommeille.

**L'hon. Daniel J. MacDonald (ministre des Affaires des anciens combattants):** Monsieur l'Orateur, je voudrais tout d'abord vous féliciter de votre nomination à ce poste élevé. Qu'il me soit également permis de féliciter votre adjoint. Je ne suis ici que depuis peu de temps mais, en vous regardant remplir vos fonctions à la Chambre, j'ai pu constater combien judicieuse est votre nomination et combien la Chambre est privilégiée d'avoir, pour présider à ses délibérations, un homme de votre sagesse. Je tiens également à féliciter les motionnaires du discours du Trône; ils ont tous deux pour leur première intervention rempli fort honorablement leur mission.

J'aimerais également remercier la population de Cardigan de l'honneur qu'elle m'a fait en me choisissant pour la représenter à Ottawa. C'est un grand privilège et une grande responsabilité de représenter une circonscription comme celle-là. C'est un véritable défi que j'attends avec impatience de relever. Je pense bien connaître les problèmes de la circonscription de Cardigan puisque j'y ai vécu pendant tant d'années et que j'ai eu le privilège de représenter une partie de cette circonscription à l'Assemblée législative provinciale de l'Île-du-Prince-Édouard. Je voudrais simplement dire, monsieur l'Orateur, que je compte travailler très dur et de mon mieux pour ces gens exceptionnels.

• (1520)

**Des voix:** Bravo!